

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT D'UN GUIDE POUR LES ACTEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL : GUIDE DE RETOUR AU TRAVAIL APRÈS UN DRAME

Laval, le 30 janvier 2018 – L'AFPAD est fière de vous présenter un nouvel outil intitulé « Guide de retour au travail après un drame » : le lancement aura lieu le jeudi 8 février 2018 à compter de 16h au Fonds de solidarité FTQ situé au 545, boul. Crémazie Est à Montréal.

Lors de cet événement, les convives auront l'occasion d'assister à la présentation du guide qui se veut un outil informatif et qui offre surtout des conseils pour les employeurs, services des ressources humaines, syndicats, intervenants, etc. lors du retour d'un travailleur dans son emploi à la suite d'une mort traumatique. Vous aurez également l'opportunité d'entendre différentes allocutions de nos invités spéciaux et d'échanger avec des familles qui font preuve d'une résilience exceptionnelle compte tenu du drame qu'elles vivent.

« Les besoins relevés par nos membres nous ont fait prendre conscience que la plupart des intervenants du marché du travail ne sont pas, voire peu, informés des difficultés que rencontrent ces travailleurs. Certains membres ont témoigné de tristes réalités. Nous avons alors pris conscience de l'urgence et de l'importance d'un tel outil afin de sensibiliser les employeurs et de valoriser un retour au travail réussi. Le guide fournit donc un éclairage précis concernant la compréhension des dommages collatéraux que subissent les proches de victimes. Il expose aussi les défis professionnels auxquels ces personnes sont confrontées lors de leur retour au travail. Il permettra également aux employeurs et aux collègues de poser les bons gestes avec plus d'humanité et d'efficacité. Enfin, le guide présente des conseils ainsi que les dispositions légales qui s'appliquent pour les victimes d'actes criminels. » précise Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD.

Nous avons eu la chance d'avoir comme collaborateurs et partenaires : Dr. Alain Brunet, psychologue clinicien et professeur titulaire au Département de psychiatrie de l'Université McGill, l'équipe de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, Me Daniel Longpré, avocat, Dr. Christophe Nowakowski, psychiatre, Nathalie Viens, formatrice et conférencière au Centre de formation Monbourquette, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ainsi que la participation financière du ministère de la Justice du Québec.

À PROPOS DE L'AFPAD

Depuis sa fondation en 2005, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) représente plusieurs centaines de familles au Québec et entend poursuivre sa mission par le développement de nouveaux services et d'outils permettant à ses membres de briser l'isolement et de développer entre eux un lien de solidarité.

- 30 -

Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD
Cellulaire : 514 436-1577 / Téléphone : 514 396-7389
Courriel : nancyroy@afpad.ca